

Conseil municipal du 16 mai 2014

1-Services techniques

Pour la construction du bâtiment prévu, six lots ont été proposés en appel d'offres. Pour les lots 3, 4, 5 et 6, le Conseil a suivi l'analyse réalisée par le maître d'œuvre. Pour les lots 1 et 2 (terrassement et gros-œuvre), après examen des propositions, l'appel d'offres a été déclaré infructueux et sera donc relancé.

2-Espace culturel

Les conditions de recrutement ayant changé, Monsieur Tayebi est recruté comme auxiliaire bibliothécaire à compter du 19 mai 2014 pour une durée d'un an, son salaire étant pris en charge à 90% par l'état.

3-Logements communaux

Mme Bertolina nous ayant fait part de son souhait d'acquérir le logement dont elle est locataire, après les estimations faites d'une part par les Domaines et de l'autre par un notaire, le Conseil est d'accord pour lui vendre, après séparation cadastrale, au prix de 50 000 €.

Quant au logement contigu, soit il trouve acquéreur en l'état (40 000€), soit il sera réhabilité et loué à nouveau.

Madame Mascagni Pascale, originaire de Corbenay, souhaite louer le logement situé au-dessus de l'annexe de la Mairie. Le Conseil donne son accord.

4-Demandes de la poste

Le Conseil municipal donne son accord à la Poste pour installer un coffre-relais à l'entrée de la rue de la Féculerie.

Accord est également donné pour la signature d'une convention permettant au facteur de ranger sa bicyclette électrique et la recharger dans la grange de l'ancienne cure. Ce même facteur sera aussi autorisé à utiliser, pour accomplir quelques tâches administratives en fin de tournée, soit le secrétariat de mairie (durant les heures d'ouverture), soit la salle d'asile.

5-Vente Dirand

Après examen du plan proposé par Monsieur Jacquel, le conseil municipal donne son accord pour vendre une parcelle de terrain à Monsieur Dirand : 25€ le m² avec frais de notaire et de bornage.

La parcelle A, située au deuxième niveau, avec chemin d'accès à réaliser, devra être vendue à un prix inférieur pour trouver preneur.

6-Syndicat d'assainissement de St Loup

Monsieur Marcel CHEVALME est désigné comme second délégué au syndicat d'assainissement de St Loup-sur-Semouse.

7-entreprise Clot

Le Conseil donne son accord pour se porter acquéreur de l'éventuel chemin d'accès à la zone AUY. Par contre, sa réalisation sera soumise à la Communauté de communes dans le cadre de sa compétence « développement économique ».

9-Divers

A la lumière des nouvelles propositions ministérielles, les Enseignantes des classes maternelles souhaitent modifier le plan d'aménagement adopté en début d'année et ainsi libérer le mardi après-midi pour les activités éducatives. Un conseil d'école extraordinaire est prévu le 26 mai. Le Conseil municipal suivra les résolutions adoptées.

Les personnes non-élues qui souhaitent participer à la commission de réflexion sur l'aménagement des espaces communaux pourront le faire après avoir, au préalable, pris contact avec Monsieur le Maire.

Le nouveau plan de gestion du cimetière ne sera disponible que cet automne.

Prochain conseil : vendredi 27 juin